



HAL
open science

PROBLÉMATIQUE DE LA NON-ADOPTION DES TECHNIQUES AGRONOMIQUES EN MILIEU RURAL IVOIRIEN : CAS DES PRODUCTEURS D'ANACARDE DANS LE DÉPARTEMENT DE BOUAKÉ

Kouakou Valentin KRA, Koffi Moïse KOUASSI

► **To cite this version:**

Kouakou Valentin KRA, Koffi Moïse KOUASSI. PROBLÉMATIQUE DE LA NON-ADOPTION DES TECHNIQUES AGRONOMIQUES EN MILIEU RURAL IVOIRIEN : CAS DES PRODUCTEURS D'ANACARDE DANS LE DÉPARTEMENT DE BOUAKÉ. *Revue africaine de criminologie*, 2019, 25. hal-04368271

HAL Id: hal-04368271

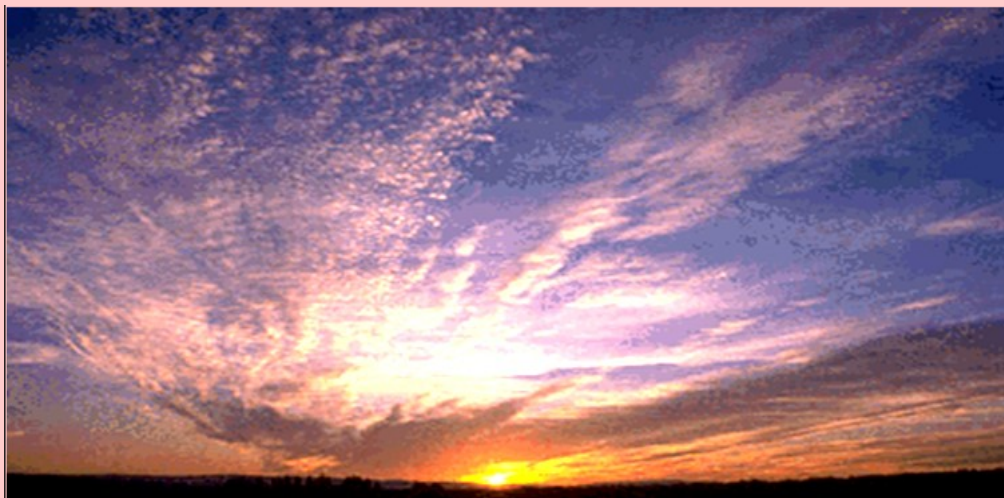
<https://hal.science/hal-04368271>

Submitted on 4 Jan 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

REVUE AFRICAINE DE CRIMINOLOGIE



REVUE SEMESTRIELLE

ISSN/1819-0650

N°25- Décembre - 2019



**Editions Universitaires
de Côte d'Ivoire**

UFR CRIMINOLOGIE - Université Félix Houphouët Boigny - Cocody/Abidjan

ADMINISTRATION

DIRECTEURS SCIENTIFIQUES : Pr. Alain SISSOKO
(Responsable pédagogique de l'UFR Criminologie),
Pr. Raymond KOUDOU Kessié (Responsable scientifique de
l'UFR Criminologie).

COMITÉ SCIENTIFIQUE ET DE LECTURE :

Pr. Alain SISSOKO, Sociologue - UFR Criminologie ;
Pr. Raymond KOUDOU Kessié, Psychologue - UFR
Criminologie ;
Pr. Mélédje DJEDJERO, Droit - UFR des Sciences Juridiques,
Administratives et Politiques ;
Dr. Bourahima GBANÉ, Droit - UFR des Sciences Juridiques,
Administratives et Politiques ;
Pr. Opadou KOUDOU, Psychologue - ENS d'Abidjan ;
Pr. Alphonse YAPI Diahou, Géographe - ENS d'Abidjan ;
Pr. Robert CARIO, Criminologue - Université de Pau et des
pays de l'Adour-France ;
Pr. Maurice CUSSON, Criminologue - Université de Montréal.

DIRECTEUR DE PUBLICATION: Pr. Opadou KOUDOU,
ENS d'Abidjan.

SECRETARIAT DE REDACTION :

Dr. Lucie Koko N'GORAN, [ngorankokoluci@yahoo.fr.](mailto:ngorankokoluci@yahoo.fr),

ADRESSE : Revue africaine de Criminologie UFR Criminologie
Tél : 05 09 92 60 / 05 00 80 46 / 07 08 55 61
BP V 34 UNIVERSITÉ F. H. B. de Cocody

Revue Africaine de Criminologie N° 25-2019

ÉDITEUR : *Editions Universitaires de Côte d'Ivoire (EDUCI)*. Université F. H. B.
de cocody,
BP V 34.

educiabi@yahoo.fr www.educiabi@yahoo.fr
© ; Editions Universitaires de Côte d'Ivoire (EDUCI)
Dépôt légal : Édition N° 3557, Septembre 1994.

ABONNEMENT ET VENTE

Abonnement à la revue : parution semestrielle.

Les abonnements partent de Janvier à Décembre (1) an pour
deux (2) numéros

	ABONNEMENT	VENTE
Côte d'Ivoire	10 000 FCFA	5 000 FCFA / N°
Afrique occidentale	12 000 FCFA	6 000 FCFA / N°
Ailleurs en Afrique	14 000 FCFA	7 000 FCFA / N°
Europe et autre	17 000 FCFA	9 000 FCFA / N°

RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS

1. Auteur 1, Auteur 2

Institution de rattachement

Adresse postale

Adresse électronique

2. Présentation

Le corps de texte est composé en Times New Roman 12, avec un interligne simple ne dépassant pas vingt (20) pages bibliographie y comprise. Un espace de six points est défini après chaque paragraphe, aucun avant. Le style correspondant à un style « normal ». Les paragraphes sont justifiés.

3. Format

La première page du texte propose : un titre ; éventuellement un sous-titre ; le nom du ou des auteurs, ainsi que la mention de leur appartenance institutionnelle, de leur adresse et d'une adresse électronique de contact pour chacun d'entre eux ; un résumé du texte en Times New Roman 11.

3.1 Marges et format

Les marges sont définies de la manière suivante :

- Gauche, Droite, Haut & bas : 2 cm
- Executive (18,415 x 26,67)

4. Figures et tableaux

Les figures, illustrations et tableaux doivent être incorporés au texte. Les figures et illustrations sont numérotées de 1 à n à l'intérieur de l'article, les tableaux également. Des légendes explicites les accompagnent, composées en Times corps 10 justifiées, sans alinéa, Figure x en romain gras suivi d'un point gras, texte en italique maigre.

5. Soumission des textes

Les textes doivent parvenir à la rédaction sous forme de fichier électronique (en format Word ou RTF) envoyé à ngorankokolucie@yahoo.fr. Un accusé de réception

électronique suivra la réception du document

6. Références citées dans le texte

- Ne pas citer les renseignements bibliographiques en entier dans le texte ou en notes infrapaginales. Il suffit d'indiquer, entre parenthèses, le nom de l'auteur suivi de l'année de publication. S'il y a lieu, indiquer les pages auxquelles on se réfère en les faisant précéder d'un deux-points. Ex : (Boileau, 1991 : 312-313).
- Si le nom de l'auteur est déjà mentionné dans le texte, le faire suivre par l'année (et les pages s'il y a lieu) entre parenthèses. Ex : Boileau (1991).
- Lorsqu'un auteur a plus d'un ouvrage publié la même année, les distinguer par les lettres a, b, c, etc., ajoutées à l'année. Ex : (Boileau, 1991a).
- Si plusieurs auteurs sont mentionnés, les indiquer par ordre croissant d'année de publication et les séparer par un point-virgule. Ex : (Fagnan, 1991; Dupuis, 1995; Tardif, 1998).
- Si un ouvrage compte deux auteurs, mentionner les deux noms.
- Si un ouvrage compte plus de deux auteurs, ne mentionner que le premier nom suivi de " *et al.* " en italique. Ex : (Bourbonnais *et al.*, 1997).
- Les références complètes devront apparaître dans la liste des références, à la fin du texte.

6.1. Liste des références (Bibliographie)

La liste des références doit être présentée à la fin du texte dans une section intitulée " Références " en Times New Roman 11.

Lorsque plusieurs références se rapportent à un même auteur, les présenter en ordre croissant d'année de publication.

Lorsque qu'une référence comporte plusieurs auteurs, tous les noms doivent être mentionnés. Ne pas utiliser *et al.* dans la liste des références.

6.2. Normes à suivre pour la présentation des références (normes del'APA)

Les noms des auteurs sont saisis en petites capitales.

6.3. Livre

Sanders, D.H., Murph, A.F., & Eng, R.J. (1984). *Les statistiques, une approche nouvelle*. Montréal : McGraw-Hill Éditeurs.

Article

Brillon, Y. (1986). L'opinion publique et les politiques criminelles. *Criminologie*, 19 (1), 227- 238.

Chapitre d'un livre.

Lasvergnas, I. (1987). La théorie et la compréhension du social. In B.

Gauthier (ed.), *Recherche sociale* (111-173). Sillery : Presses de l'Université du Québec.

Sources électroniques

1) Périodique en ligne

Auteur, S. (Année). Titre de l'article. *Titre du périodique*, VV, NN. Consulté le jour, mois, année, URL. Ex. : Smith, C. A. & Ireland, T. O. (2005). Les conséquences développementales de la maltraitance des filles. *Criminologie*, 38, 1. Consulté le 23 février 2006,

<http://www.erudit.org/revue/crimino/2005/v38/n1/011486ar.pdf>.

2) Document en ligne

Auteur, A. (Année). *Titre du document*. Consulté le jour, mois, année, URL. Ex.: APA Online (2001). *Electronic References*. Consulté le 23 février 2006, <http://www.apastyle.org/elecgeneral.html>.

NB : Les opinions exprimées dans les articles n'engagent que leurs auteurs; la reproduction, même partielle, sous toute forme, est interdite sans autorisation

SOMMAIRE

Sentiment d'impunité et représentations sociales de la cybercriminalité chez des jeunes à Yopougon Par MENZAN Kouakou Rodolphe	8
Comportements anormaux et vente des produits alimentaires périmés chez des vendeurs de rue d'Adjamé Par KOUASSI Kouamé Jean-Baptiste.....	29
Analyse des facteurs psychosociaux des fraudes bancaires internes Par Hervé Gérard BROU	42
Prise en charge holistique des femmes victimes de violences à Abidjan : expérience de l'ONG SOS Violences Sexuelles. Par MORO Gwladys Roselyne	57
Aspects psychosociologiques de la violence conjugale dans certains foyers du district d'Abidjan: définition et perception en vue de les mesurer pour mieux les saisir Par AGOSSOU Kouakou Mathias	67
Cognition sociale et maltraitance des enfants « sorciers » dans le district d'Abidjan Par César Sylvestre Akéssé ANET.....	93
Prise en charge psychosociale des enfants nés à la MACA Par TIBE Bi Jean Richard.....	115
Comportements déviants chez des acteurs privés (chauffeurs/"apprentis") du secteur de "gbaka" à Abidjan Par KOMBA Bi Ya Pierre.....	133
La métrologie légale : quelle contribution a la pérennité de la chaussée des grandes voies en Côte d'Ivoire Par DAKOURY D. Arsène & KOUDOU Opadou & GBAGBO Michel K.....	152
Capital des entreprises privées et gouvernance de la sécurité des installations informatiques face à la cybercriminalité à Abidjan Par KONE Lamine N'golo Dyo Soro.....	168
Quand le grand-père ou l'oncle devient le père : facteurs et implications de la reconnaissance par substitution Par KOUAKOU Konan Jérôme.....	183
Processus d'intégration des adolescents dans la distribution et la vente de drogues à Abidjan Par YAO Konan Jean-Yves Guerin.....	196
Raréfaction foncière, absence de main d'œuvre et stratégies d'adaptation dans les activités agricoles à Boguedia (Issia Côte d'Ivoire) Par KOUAKOU Yao François & MLAN Severin Konan.....	211
Stigmatisation et récidive chez des mineurs délinquants Par SOUMAHORO Loulou Nan Gomathy.....	222
La protection des mineurs en conflit avec la loi à Abidjan Par DIAKRA Dago Amir	236
Précarité et souffrance psychologique des victimes d'usuriers : un état de victime au défi d'une reconnaissance sociale Par NGUESSAN Ghislain Rodolphe	252
Problématique de la non-adoption des techniques agronomiques en milieu rural ivoirien : cas des producteurs d'anacarde dans le département de Bouaké Par KRA Kouakou Valentin & KOUASSI Koffi Moïse.....	268
Difficultés d'apprentissages scolaires : la pédagogie différenciée, un levier pour répondre aux besoins des élèves en Côte d'Ivoire. Par KOFFI Justin Yves	283
Echec de la socialisation des jeunes de retour des zones urbaines et dévalorisation des chefs traditionnels des villages de la Sous-Préfecture de Nebo du département de Divo, (sud-ouest ivoirien). Par Robert Lorimer ZOUKPÉ & Severin Affry DASSE.....	301
Prévention et lutte contre le phénomène des gangs des jeunes appelés « microbes » à Abidjan Par SAHI Salia René & GAULITHY Konan Georges	316

SUMMARY

Feelings of impunity and social representations of cybercrime among young people in Yopougon By MENZAN Kouakou Rodolphe	8
Anomic behavior sale of stale food products at street vendors in the commune of Adjamé By KOUASSI Kouamé Jean-Baptiste.....	29
Analysis of psychosocial factors of internal bank fraud By Hervé Gérard BROU	42
Holistic management of women violent in Abidjan: experience of ONG SOS sexual violence By MORO Gwladys Roselyne	57
Psychosociological aspects of conjugal violence in certain households in the district of Abidjan: definition and perception with a view to measuring them to better grasp them By AGOSSOU KouaKou Mathias	67
Social cognition and abuse of "wizards" children in the district of Abidjan By César Sylvestre Akéssé ANET.....	93
Psychosocial management of MACA-born children By TIBE Bi Jean Richard.....	115
Deviant behaviors in private actors (drivers/"apprentices") of the "gbaka" sector in Abidjan By KOMBA Bi Ya Pierre.....	133
Legal metrology: what contribution to the sustainability of the highway track in Côte d'Ivoire By DAKOURY D. Arsène & KOUDOU Opadou & GBAGBO Michel K.....	152
Capital of private companies and governance of the security of computer facilities facing cybercriminality in Abidjan By KONE Lamine N'golo Dyo Soro.....	168
When the grandfather or uncle becomes the father: factors and implications of recognition by substitution By KOUAKOU Konan Jérôme.....	183
Adolescent integration process into the distribution and sale of drugs in Abidjan By YAO Konan Jean-Yves Guerin.....	196
Land rarefaction, lack of workforce and adaptation strategies in agricultural activities in Boguedia (Issia Ivory Coast) By KOUAKOU Yao François & MLAN Severin Konan.....	211
Stigma and recidival among delinquent minors By SOUMAHORO Loulou Nan Gomathy.....	222
Protection of minors in conflict with the law in Abidjan By DIAKRA Dago Amir	236
Precariousness and psychosocial suffering of the victims of usurers: a state of victim to the challenge of social recognition By NGUESSAN Ghislain Rodolphe	252
Problem of the non-adoption of agronomic techniques in a rural ivory area: case of cashmere producers in the department of Bouaké By KRA Kouakou Valentin & KOUASSI Koffi Moïse.....	268
Difficulties of learning: differentiated pedagogy a lever to meet the needs of students in C.I. By KOFFI Justin Yves	283
Failure to socialize young people returning urban areas and devalorization of traditional heads of villages in the Nebo Sub-Prefecture of the Divo department (south-west ivory). By Robert Lorimer ZOUKPE & Severin Affry DASSE.....	301
Prevention and fight against the phenomenon of youth gangs known as "bugs" in Abidjan By SAHI Salia René & GAULITHY Konan Georges	316

**PROBLÉMATIQUE DE LA NON-ADOPTION DES TECHNIQUES
AGRONOMIQUES EN MILIEU RURAL IVOIRIEN : CAS DES PRODUCTEURS
D'ANACARDE DANS LE DÉPARTEMENT DE BOUAKÉ**

**PROBLEM OF THE NON-ADOPTION OF AGRONOMIC TECHNIQUES IN A
RURAL IVORY AREA: CASE OF CASHMERE PRODUCERS IN THE
DEPARTMENT OF BOUAKÉ**

KRA Kouakou Valentin

Socio-économiste

Université Alassane Ouattara, Bouaké

valentinkra@uao.edu.ci

KOUASSI Koffi Moïse

Doctorant en sociologie

Université Alassane Ouattara, Bouaké

RÉSUMÉ : Dans l'objectif de la promotion de l'agriculture, l'Etat ivoirienne a favorisé l'intervention de structures d'encadrement dont l'ANADER dans le milieu rural. L'une des missions de cette structure est la vulgarisation de techniques agronomiques par des conseils et formations des agriculteurs en vue d'améliorer la productivité de leurs exploitations ainsi que leurs revenus. Cependant, au-delà des avantages comparatifs que présentent les techniques conseillées par l'ANADER, force est de constater que les producteurs d'anacarde de Brobo, Zougban et Sarakakro dans le département de Bouaké rechignent à les adopter. A travers cet article, il s'agit d'expliquer et comprendre les facteurs de non adoption des techniques agronomiques. A cet effet, l'individualisme méthodologique et la théorie de l'habitus ont servi de fondements théoriques de l'étude. Tout en mobilisant l'approche mixte, un guide d'entretien et un questionnaire et une observation directe ont permis de collecter les données de terrain. A l'analyse, on retient que les techniques culturales modernes sont sources de bouleversements sociaux et présentent des exigences non maîtrisées par les paysans. En se référant à leurs calculs rationnels et à leurs habitudes, ils optent pour la recherche de sécurité et mettent en œuvre des stratégies de captation du foncier.

Mots clés : agriculture, anacarde, techniques agronomiques, techniques culturales traditionnelles, Paysan

ABSTRACT: With the aim of promoting agriculture, the Ivorian State has favored the intervention of management structures, including ANADER in rural areas. One of the missions of this structure is popularization of agronomic techniques through advice and training of farmers to improve the productivity of their farms as well as their income. However, beyond the comparative advantages presented by the techniques recommended by ANADER, it is clear that producers of cashew nuts from Brobo, Zougban and Sarakakro in the department of Bouaké are reluctant to adopt them. Through this article, it is a question of explaining and understanding the factors of non-adoption of agronomic techniques. For this purpose, methodological individualism and the theory of habitus served as the theoretical basis for the study. While mobilizing the mixed approach, an interview guide and a questionnaire and direct observation made it possible to collect field data. On the analysis, it is noted that modern farming techniques are sources of social upheaval and present requirements that are not controlled by farmers. By referring to their rational calculations and their habits, they opt for security research and implement strategies for capturing land.

Key words: agriculture, cashew nut, agronomic techniques traditional cropping technique, peasant

INTRODUCTION

Les politiques agricoles mises en œuvre dans les pays en développement présentent une grande diversité selon les objectifs assignés à l'agriculture. En Côte d'Ivoire, elles ont véritablement pris forme depuis l'accession à l'indépendance. Marquées par une forte présence de l'État, ces dites politiques ont donné lieu à la création des structures comme la Caisse de Stabilisation et de Soutien des Prix des Produits Agricoles (CAISTAB), la Société pour le Développement des Fruits et Légumes (SODEFEL) et la Société d'Assistance Technique et de Modernisation de l'Agriculture en Côte d'Ivoire (SATMACI) ; entre 1960 et 1970. Comme résultats, ces politiques de développement du secteur primaire ont permis à la Côte d'Ivoire de connaître une croissance économique remarquable (miracle ivoirien) au cours des années 1970. Celle-ci était liée à la valorisation des cultures d'exportation et singulièrement du café et du cacao. Confinée dans les zones forestières, l'exploitation de ces deux spéculations provoquait une forte migration des populations des régions savanicoles vers le sud et l'ouest forestiers du pays.

Bien que ces politiques aient favorisé une croissance économique significative, l'agriculture connut des turbulences en raison de la crise économique des années 1980 qui provoqua une instabilité des prix des matières premières agricoles. Cette situation fut encore fragilisée par la crise militaro-politique de 2002 à 2011. Avec la relance post-crise, la Côte d'Ivoire a adopté le Plan National de Développement (PND) dans le but de faire de l'agriculture un secteur dynamique et performant ; vue qu'elle occupe 46% de la population active (INS, 2014). Dès lors la filière anacarde se développe et devient prometteuse avec la demande croissante sur le marché international. Dans ce contexte, l'Agence National d'Appui au Développement Rural (ANADER) intervient pour la formation et le conseil agricole. L'intervention de cette structure dans le milieu rural s'inscrit dans une logique de modernisation et d'innovation agricoles ; en vue de rehausser non seulement la productivité des exploitations, mais surtout booster l'économie rurale en améliorant les revenus des paysans. A ce titre, l'assistance technique pour l'amélioration des rendements et la qualité des noix de cajou a permis « *aux producteurs de bénéficier d'un revenu annuel de 288 milliards en seulement un an entre 2014 et 2015* » (KONANDI JM., 2016). Malgré ces perspectives importantes, de nombreux producteurs persistent dans la pratique des techniques culturelles traditionnelles au détriment de celles modernes et plus productives conseillées par l'ANADER. Dès lors, comment s'explique ce conservatisme traditionnel face aux techniques agronomiques proposées par cette structure ? En d'autres termes, dans quel contexte intervient le développement de la culture de l'anacarde dans la zone concernée par l'étude ? Pourquoi les paysans rechignent-ils à adopter les techniques culturelles modernes ; plus productives ? Quels en sont les impacts dans le monde rural ?

À travers cette étude, il s'agit d'expliquer et comprendre les facteurs de la persistance des techniques culturelles traditionnelles au détriment de celles proposées par l'ANADER. De façon spécifique, il est question de :

présenter le contexte du développement de la culture de l'anacarde dans la zone étudiée ;

déterminer les facteurs de la non adoption des techniques agronomiques par les

acteurs locaux ;

analyser les impacts socio-économiques dans le monde rural.

Cette étude s'appuie sur l'individualisme méthodologique et la théorie de l'habitus. L'individualisme méthodologique repose sur le modèle théorique de BOUDON R. (2002) qui pose que l'acteur adhère à une croyance ou entreprend une action parce qu'elle a du sens pour lui. En d'autres termes, la cause principale des actions, croyances du sujet réside dans le sens qu'il (acteur) leur donne ; plus précisément dans les raisons qu'il a de les adopter. Elle a donc permis d'expliquer l'intérêt lié au choix des techniques culturelles traditionnelles au détriment de celles de l'ANADER ; d'une part, et d'analyser les pratiques paysannes comme le résultat d'un choix rationnel ; d'autre part. Quant à la théorie de l'habitus, elle est adaptée au modèle de BOURDIEU P. (2000). Elle est une sorte d'hypothèse pratique fondée sur une présence active du passé dans le présent et tend à favoriser les expériences propres, à les renforcer par le choix opéré dans le champ circonstanciel et relationnel de l'agent. Elle nous permet donc de comprendre que le choix des paysans est fonction de leurs expériences sociales au cours desquelles ils ont construit ensemble les mêmes habitudes, les mêmes manières de penser et d'agir.

METHODOLOGIE

Cette étude a été réalisée en juillet 2018 dans le département de Bouaké ; à travers les localités de Brobo, Zougban et Sarakakro. Elle se propose de mener une réflexion sociologique sur la persistance des pratiques culturelles traditionnelles au détriment de celles enseignées par l'ANADER dans ce département. Tout en privilégiant l'approche mixte (combinant à la fois l'approche qualitative et quantitative), l'étude est axée sur la recherche documentaire et les enquêtes de terrain. A l'occasion, le questionnaire et le guide d'entretien ont été mobilisés. Sur la base d'une population mère estimée à 5 900 producteurs, l'échantillon quantitatif a été déter-

miné selon la formule suivante :

$$n = \frac{t^2 N}{t^2 + (2e)^2 (N-1)}$$

- N : taille de la population mère (N= 5 900)
- n : Taille de l'échantillon
- s : Seuil de confiance garanti par l'échantillon (s=80 %)
- t : Coefficient de marge déduit du taux de confiance (t= 1,28 et t²= 16 384)
- e : Marge d'erreur dans l'échantillon (5 % ou 0,05) (GIEZENDANNER F.D., 2012).

Par application numérique nous avons :

$$n = \frac{16\ 384 \times 5\ 900}{16\ 384 + (2 \times 0,05)^2 (5\ 900 - 1)} = 159,43 \text{ soit un total de 159 personnes à interroger}$$

Pour le choix des personnes effectivement interrogées, l'échantillon probabiliste a été privilégié.

Quant à l'échantillon qualitatif, il a été obtenu par la technique du choix

raisonné. Celle-ci nous a permis d'interroger ; d'une part, les responsables des différentes coopératives agricoles villageoises et d'autre part, le coordinateur du Projet de Conseil Agricole Anacarde du département de Bouaké et des agents de l'ANADER. Au total, l'échantillon qualitatif est composé de six (6) personnes ressources.

Les données quantitatives collectées ont fait l'objet d'un traitement informatique à l'aide du logiciel Sphinx ; alors que celles qualitatives l'ont été manuellement pour une analyse du contenu.

I- RÉSULTATS

1.1. Développement de la culture de l'anacarde en Côte d'Ivoire : une adoption tardive

La culture de l'anacarde est d'adoption tardive en Côte d'Ivoire. Après avoir passé des années dans une sorte de léthargie, elle reprend avec la crise du coton mais surtout avec les prix d'achat intéressants sur le marché national et international.

Originnaire du Brésil et des îles caraïbes, la culture de l'anacarde a été introduite en Côte d'Ivoire par la Société de Développement des Forêts (SODEFOR) et la Société d'Assistance Technique pour la Modernisation de l'Agriculture en Côte d'Ivoire (SATMACI ; dissoute en 1993) entre 1959 et 1960 ; dans un contexte de prévention de l'avancée du désert. Les premières exploitations furent développées à Korhogo ; à travers la méthode de culture sous contrat avec les paysans. À partir de 1972, les vergers avaient été confiés à la SODEFOR et ensuite proposés aux communautés villageoises qui refusèrent de prendre la charge ; s'estimant incapables de les entretenir.

Loin de demeurer une culture de reboisement, la tournée économique de l'anacarde prit le dessus sur la visée écologique à partir de l'année 1972, suite à la création de la Société de Valorisation de l'Anacarde du Nord (SOVANORD) et ensuite de l'Anacarde Industrie Côte d'Ivoire (AICI) à Korhogo en 1975. Cependant, par manque de promotion, la filière anacarde avait connu un passage à vide marqué par la fermeture de ces structures (KOFFI J., 2012). Malgré sa valeur économique les paysans avaient accordé peu d'importance à cette spéculation. Bien plus, dans les autres régions du pays ; dont celle du centre, cette culture n'avait pas connu de promotion et fut très peu pratiquée par les populations locales. En effet, l'une des raisons du rejet de cette culture s'expliquait ; dans une certaine mesure, par le fait que le baume corrosif contenu dans la coque de la noix peut exercer une action chimique, néfaste au contact de la peau. De plus, le mythe populaire stipulant que le fruit devient toxique lorsqu'on mélange celui-ci avec du lait était un facteur démotivant les paysans à la pratique de la culture de l'anacarde (KONAN C. et RICAU P., 2010).

Au-delà de ces considérations sus-mentionnées, la non adoption de cette culture résidait véritablement dans la politique agricole qui valorisait la culture du café et du cacao. Dans ce contexte les populations des zones de savane du pays (Centre et Nord) immigraient vers les zones forestières propices au binôme café-cacao. Les propos de KOUAME (Planteur d'anacarde à Brobo) sont illustratifs :

« Avant, c'était café et cacao que tout le monde cultivait. Tous les jeunes allaient en basse-côte pour travailler dans champs de café et de cacao. C'était planteur de café et cacao qui avait de la valeur dans village. Anacarde là, on ne connaissait pas ça ici. Y a pas longtemps que les gens ont commencé à faire champ d'anacarde. Même le nom anacarde là on connaissait pas ça ici. Nous on appelle ça "blôfoué kaha" en baoulé. Les enfants jouaient avec ça. C'est maintenant là que anacarde est devenu l'argent ».

A partir des années 1990, le marché de l'anacarde commence à se développer discrètement sous l'impulsion des libanais et indiens et cela a valu un taux d'exportation d'environ 10080 et 16662 tonnes en 1992 et en 1993 (ARECA, 2006) pour 80 FCFA/kg le un prix bord champ. Ce développement de l'anacarde était surtout lié à la situation socio-foncière ivoirienne. De fait, au cours de la dernière décennie de XXe siècle, la Côte d'Ivoire est en proie avec des crises identitaires et socio-foncière. Dans la zone forestière, la question foncière en rapport avec l'autochtonie prend une certaine tournure et des conflits y sont orchestrés. De plus, la croissance démographique et l'exploitation abusive des ressources naturelles compliquent l'accès aux terres agricoles. Dans ce contexte, de nombreuses populations originaires des zones de savanes retournent chez elles pour y pratiquer une agriculture vivrière et maraîchère mais surtout l'anacarde dont les caractéristiques sont similaires au binôme café-cacao. Cette situation s'accroît avec la crise militaro-politique de 2002. Ainsi, les savanes du centre et du nord autrefois négligées, sont de plus en plus investies pour l'exploitation de l'anacarde ; surtout que les prix d'achat de la noix de cajou enregistrent une augmentation. Ils sont passés de 200 FCFA en 2002 à 300 FCFA en 2006, ensuite de 400 FCFA en 2011 et 440 FCFA en 2017.

Au-delà des mouvements migratoires provoqués par la crise militaro-politique, elle a également désorganisé la filière coton ; la principale culture de rente des régions Nord du pays. Dans un contexte de mévente et de chute des prix du coton, de nombreux cotonculteurs se reconvertissent en producteurs d'anacarde. Progressivement, cette spéculation a commencé à s'imposer comme la principale culture d'exportation des zones de savane du pays.

1.2. Facteurs de la persistance des techniques culturelles traditionnelles

La résistance des producteurs d'anacardes aux techniques modernes est issue de plusieurs facteurs. Les plus importants sont les facteurs d'ordre technique et humain.

1.2.1. De la relativité des techniques culturelles de référence

En Côte d'Ivoire, l'itinéraire technique de production agricole se structure autour deux principales pratiques culturelles. Il s'agit, d'une part, des pratiques traditionnelles ou classiques et, d'autre part, des pratiques modernes ; issues des sciences agronomiques. Ces dernières sont mises en œuvre et expérimentées par des structures comme le Centre National de Recherche Agronomique (CNRA) et promues par l'ANADER dans le monde rural ivoirien. Elles sont présentées comme des pratiques qui non seulement permettent de hausser le rendement des exploita-

tions, mais aussi d'améliorer les revenus des paysans. Elles répondent à l'un des principaux objectifs des politiques agricoles ; à savoir : l'accroissement de la productivité. En outre, ces techniques modernes essaient de faire du paysan un Homme adapté au monde contemporain, capable d'adapter sa vie quotidienne, ses activités économiques aux progrès scientifiques et techniques.

Malgré tout, elles restent très peu appliquées par les paysans pour qui les techniques de référence et les plus valorisées sont celles traditionnelles. Ainsi, l'itinéraire de la production agricole en milieu rural ivoirien et singulièrement dans la zone d'étude priorise les techniques traditionnelles et concerne 98,4 % des exploitants. Les réactions des paysans sur le terrain restent illustratives :

« Chez nous ici, les gens de l'ANADER viennent expliquer comment on doit faire nos champs mais nous on est déjà habitué à ce que nos parents nous ont toujours appris. C'est ça nous on connaît. Pour ANADER là, c'est pour les blancs et ça peut pas marcher chez nous ici » (extrait de l'interview avec BROU ; à Brobo en Février 2019).

Ou encore :

« Moi je fais mon champ comme tout le monde. C'est ça nous connaissons depuis nous sommes nés. Pour ANADER là c'est bon mais nous ne faisons pas car nous ne sommes pas habitués. En tout cas c'est pour africain là nous on connaît et c'est ça qui est facile. Y a pas des dépenses à faire dedans. Or pour ANADER là, il faut faire dépenses. On n'a pas l'argent pour ça » (extrait de l'interview avec KONAN Bah ; à Brobo en Février 2019).

Sur cette base, les paysans accordent peu d'intérêt aux interventions (séances de formation, visites de champs) des conseillers agricoles de l'ANADER. Cela constitue une des difficultés d'application des techniques culturales agronomiques. Drissa BALLO (coordinateur du projet de conseil agricole anacarde) fait la remarque suivante :

« Parmi les difficultés que nous rencontrons pendant les séances de formation ; il y a l'absence des producteurs (...). Souvent, c'est seulement 3 ou 4 producteurs qu'on trouve lors des séances de formation. Les paysans ne voient pas l'intérêt de participer aux formations ».

Si les techniques agricoles modernes sont dynamiques, innovatrices et permettent des rendements importants, elles restent cependant très peu adoptées par les paysans ivoiriens et singulièrement les planteurs d'anacarde de Brobo, Sarakakro et Zougban. En termes de préférence, ceux-ci optent pour les pratiques agricoles traditionnelles auxquelles ils sont habitués. Au-delà de cette préférence, d'autres facteurs relatifs aux contraintes que présentent les techniques agronomiques sont à mentionner.

I.2.2. Des contraintes liées à l'application des techniques agronomiques

Le report des techniques culturales agronomiques au profit de celles traditionnelles relève du fait que les premières constituent une innovation dans le monde rural. Or toute innovation rencontre de prime à bord une résistance des acteurs. Représentant des pratiques extérieures aux habitudes des producteurs, elles sont soumises au calcul rationnel coût/bénéfice. Cette forme d'évaluation de l'innovation par les parties prenantes réside dans le fait de mesurer les risques que celle-ci

comporte à la différence des techniques agricoles traditionnelles. Avec d'éventuels aléas qu'elle comporte, les producteurs n'adoptent pas l'innovation parce qu'ils n'ont pas la certitude que cela leur donnera des résultats probants. Les propos de KOUAMÉ A.B. (Producteur d'anacarde à Sarakakro) illustrent clairement ce point de vue :

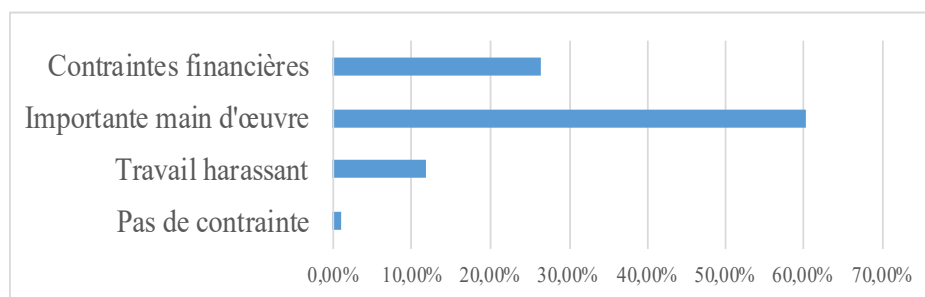
« Ils nous ont dit de ne pas prendre la main pour détacher la noix de la pomme et ils ont un système où on utilise des ficelles pour enlever la noix de sorte que la peau de la pomme ne reste pas sur les grains. Mais ce système ne peut pas nous arranger parce que ; imagine une personne qui a fait des tas et qui veut prendre le temps de faire ça, il risque de ne rien avoir pendant toute la journée. Vraiment ça ne nous arrange pas et personne ne le fait dans le village ».

Pour Séraphin (Producteur d'anacarde à Zougban) :

« La manière que ANADER demande de faire ne nous arrange pas. Elle nous demande de mesurer une distance de 10 mètres entre les plants d'anacarde, de faire ceci ou cela. Tout ça, c'est quelque chose de nouveau pour nous et ça perd le temps. Nous, on préfère planter beaucoup, comme ça s'il y a d'autres qui ne poussent pas le reste là peut nous arranger ».

Au-delà du caractère nouveau et modificateur que présentent les techniques culturales agronomiques, elles restent contraignantes par rapport aux pratiques auxquelles les paysans sont habitués. Le graphique suivant donne un aperçu de ces contraintes décrites par les planteurs d'anacarde concernés par l'étude.

Figure 1 : Description des contraintes des pratiques culturales agronomiques par les paysans



Source : auteurs, enquêtes de juillet 2018

Au regard du graphique, on retient que les contraintes sous-jacentes aux techniques culturales conseillées par l'ANADER se résument en termes de main d'œuvre (60,1 %), de finances (26,5 %) et de travail harassant (11,9 %). Drissa BALLO ; le Coordinateur du Projet de Conseil Agricole Anacarde de Bouaké, lui-même reconnaît les difficultés auxquelles sont confrontés les paysans ; à l'occasion de l'application des techniques culturales agronomiques :

« Il faut préciser qu'il y a des aspects de l'itinéraire technique dont l'application par le producteur est très compliquée. Donc si tu lui demandes de faire il va dire oui, mais en réalité, il n'a pas les moyens pour le faire ».

S'agissant du problème de main d'œuvre agricole, il est vécu par les paysans comme un véritable handicap et un déterminant de la non application des techniques agronomiques ; comme le décrit BROU :

« Le problème avec les techniques d'ANADER c'est qu'il faut des manœuvres pour t'aider car le travail est difficile. Or aujourd'hui là, tout le monde a son champ. Qui va travailler pour qui ? D'ailleurs, anacarde ne se vend plus bien et beaucoup de jeunes sont allés en ville pour chercher du travail. Vous voyez, le manque de manœuvre ne nous permet pas d'appliquer les techniques de l'ANADER ».

Pour LOUKOU (planteur d'anacarde à Sarakakro), les contraintes financières restent cruciales dans la non adoption des techniques culturelles modernes :

« Il faut de l'argent pour payer les manœuvres et aussi acheter des outils ; en plus de la daba et la machette que nous utilisons toujours. On nous parle de cultures sélectionnées qu'il faut acheter quelque part, des outils comme les atomiseurs, les combinaisons, des produits pour traiter le champ. Vous voyez que tout ça c'est affaire d'argent. Nous les pauvres là, on ne peut pas. On est obligé de planter comme on le fait d'habitude et on ne paie rien pour ça ».

Au-delà de l'indisponibilité de la main d'œuvre et des contraintes financières, la pénibilité de la mise en pratique des techniques culturelles conseillées par l'ANADER est à mentionner. Selon les paysans, ces techniques nécessitent beaucoup plus d'effort ; comparées aux pratiques traditionnelles auxquelles ils sont habitués. En cela, Séraphin affirme que :

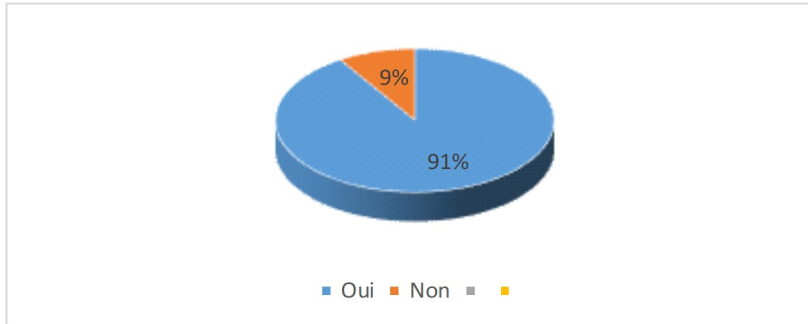
« Travail que ANADER nous demande de faire là ; c'est trop difficile. Pour planter simple anacarde là, on nous dit de ramasser du sable pour mettre dans sachets, construire appatam, semer les graines, arroser, faire des trouaisons, transporter les jeunes plantes pour aller les planter. C'est un travail trop difficile même. Nous on ne peut pas faire ça ».

Les techniques culturelles agronomiques conseillées par les structures d'encadrement ne rencontrent pas l'adhésion des paysans pour deux principales raisons : son caractère nouveau et modificateur ainsi que ses contraintes en termes de main d'œuvre, de finances et de travail. En plus de ces déterminants mentionnés, la non maîtrise des techniques de l'ANADER constitue un prétexte de leur rejet par les planteurs d'anacarde.

De la non-maîtrise des techniques conseillées par l'ANADER

Les techniques agronomiques proposées aux paysans supposent préalablement leur maîtrise avant leur mise en application. Or sur le terrain, la très grande majorité des planteurs d'anacarde n'a pas bonne connaissance et ne les maîtrise pas (voir figure 2).

Figure 2 : degré de maîtrise des techniques culturales agronomiques par les paysans



Source : auteurs, enquêtes de juillet 2018

Les données du terrain mettent en évidence que 91 % des producteurs ne maîtrisent pas les techniques culturales modernes. Dans ce contexte, l'adoption et la mise en pratique de celles-ci restent difficiles ; en raison de la méconnaissance et la non maîtrise de l'itinéraire technique sous-jacent. K.A. (agent ANADER) ne manque pas de le souligner à travers ses propos :

« Quand on se rend dans les champs, on se rend compte que les pieds d'anacardiens ne sont pas alignés normalement et le nombre par périmètre ne correspond pas. Nous constatons que le champ ne produit pas comme il se doit. Donc il n'y a pas encore une bonne maîtrise des techniques que nous avons enseignées ».

Du côté des paysans, cette non maîtrise des techniques agronomiques est décrite comme un des déterminants importants du recours aux techniques traditionnelles ; encore moins exigeantes et plus flexibles. Certains propos recueillis sont illustratifs :

« La manière que ANADER veut qu'on cultive là, nous on ne comprend pas du tout. On peut commencer mais après on ne sait pas comment terminer. Quand c'est comme ça, on préfère faire ce qu'on a l'habitude de faire. C'est plus facile et tout le monde peut faire » (Extrait de l'interview avec KOUAME A. à Sarakakro, en Novembre 2018).

Ou encore :

« Le monsieur de ANADER dit que si on fait comme pour lui là, le champ va produire beaucoup. Pour lui là c'est sur papier. Moi je ne suis pas élève donc je peux pas faire comme ça pour compliquer les choses. Au village ici, il n'y a pas quelqu'un qui connaît pour ANADER là. On ne comprend pas pour ANADER » (Extrait de l'interview avec Lambert à Sarakakro, en Novembre 2018).

Pour ALLANGBA (planteur d'anacarde à Brobo), la difficulté est réelle et il importe aux agents de l'ANADER d'être très présents sur terrain :

« Je suis l'un des rares paysans du village à suivre les conseils de l'ANADER. Mais, très souvent on est confronté à des réalités du

terrain. Or face à une telle situation, on ne peut pas attendre, il faut avancer avec ce qu'on maîtrise déjà. On est donc par moment obligé de recourir aux techniques traditionnelles. Il serait donc souhaitable que les agents de l'ANADER soient toujours présents pour nous aider ».

La question de la non maîtrise de l'itinéraire des pratiques culturales agronomiques par les paysans restent un problème fondamental dans la culture anacardière en Côte d'Ivoire et singulièrement dans le département de Bouaké. Cette situation dénote ; en partie de l'inaccessibilité à certaines techniques dites modernes. Dans d'autres cas, il est question de non-respect des prescriptions des conseillers agricoles par les paysans.

I.2.3. Du non-respect des prescriptions des conseillers agricoles par les paysans

Les enquêtes sur le terrain ont montré que certaines prescriptions des conseillers agricoles sont relativement simples et bien connues des paysans. Cependant dans la pratique, elles ne sont pas respectées par ceux-ci. Il s'agit surtout de l'utilisation des pesticides et la technique de récolte des noix de cajou.

A l'observation de certaines plantations, on constate que la presque totalité des paysans ne respectent pas les bonnes pratiques en matière d'utilisation des pesticides. Ainsi ; à la question : « *Vérifiez-vous la date de péremption des produits avant de les acheter ?* », 98,5 % des planteurs d'anacarde ont répondu « *Non* ». Les propos d'ALLANGBA sont illustratifs à cet effet :

« C'est vrai que ANADER nous parle de date de péremption des pesticides mais sincèrement, je ne fais pas attention à tout ça. Ce qui est important c'est le prix. Quand ça m'arrange, j'achète. Nous les ivoiriens, on aime ce qui est moins cher (sourire)... ».

S'agissant de la gestion des emballages des pesticides après utilisation, 84,7 % des paysans ne respectent pas les conseils de l'ANADER et cela est visible dans les plantations. Comme explication, BROU avance ceci :

« Quand on finit d'utiliser le produit, on referme bien sa boîte et on la jette. On n'a jamais eu de problème avec ça ici donc on voit pas le danger. Même affaire de porter masque avant de pomper produit là, nous on a notre façon de faire ici. Quand on finit, on se lave le visage et les mains avec citron et ça coupe tout ».

Concernant les techniques de récolte des noix de cajou, le Drissa BALLO affirme qu'elles ne sont pas respectées :

« Pendant la collecte des noix, on demande aux producteurs de séparer les noix de la pomme à l'aide d'une ficelle. Ils trouvent que c'est compliqué et ils préfèrent faire avec la main. Or en le faisant, le morceau de la pomme qui reste sur les noix contribue à son pourrissement en laissant des tâches noires sur la coque. En fait les bonnes pratiques agricoles sont bien connues par beaucoup de producteurs mais ils ne les appliquent pas parce qu'ils trouvent que c'est contraignant ou c'est une perte de temps ».

Cette observation se vérifie lorsque KOUAMÉ B. (planteur d'anacarde à Sarakakro) affirme que :

« Ce système ne peut pas nous arranger parce que ; imagine une personne qui a un grand champ et qui veut prendre le temps de couper les pompes avec une ficelle, il risque de ne rien avoir pendant toute la journée. Vraiment ça nous arrange pas et personne ne le fait dans le village ».

Le non-respect des prescriptions des conseillers agricoles reste une réalité dans la zone d'étude. Cette situation dénote d'une sorte de boycott des pratiques modernes par les paysans et surtout de la méconnaissance des risques sanitaires et de pertes de récoltes qui sont susceptibles de les affecter.

II- DISCUSSION

II-1- La problématique de l'innovation dans le monde rural

Le monde rural n'est pas fermé au changement social, économique, technique et donc à l'innovation. Ce processus peut être endogène ou exogène et participe de la dynamique de ce milieu parfois décrit à tort comme conservateur et statique. Quand l'innovation est endogène, elle est lente et surtout en cohérence avec les structures sociales existantes qui s'y adaptent sans heurt. De fait, les populations rurales disposent d'une logique ou d'une cohérence qui les caractérise en tant qu'entités particulières par référence auxquelles devrait s'opérer leur développement. Les pratiques traditionnelles sont issues de traditions multiséculaires et des valeurs propres au groupe social qui d'ailleurs continue de faire l'expérience de leur efficacité. Ainsi, lorsque l'innovation est exogène, elle rencontre une certaine méfiance, des réactions de répulsion, d'auto-défense culturelle de la part de ces populations. C'est à juste titre que les paysans des localités ayant fait l'objet de l'étude rechignent à adopter les techniques agricoles modernes conseillées par l'ANADER. Ces dites techniques sont perçues comme des moyens de modifications des modes de productions traditionnelles les mieux maîtrisées. Dans ce contexte, la problématique que soulève l'introduction de nouvelles techniques culturelles dans ce milieu rural est relative aux changements qui pourraient en survenir et affecter les groupes sociaux concernés. En cela, MAHO J. (1965, p66) affirme que *« la modernisation technique survenant dans un groupe social suscite presque toujours une rupture de l'équilibre, le plus souvent au détriment de la société locale »*. Cette situation suscite l'opposition de deux logiques contradictoires. A la logique de modernisation de l'agriculture, d'amélioration de la production et d'acquisition des devises ; défendue par l'ANADER, s'oppose celle des paysans ; essentiellement basée sur la recherche de sécurité. La rupture de l'équilibre est vécue par ces derniers comme un processus de modification ou de destruction des techniques de production existantes au profit de celles nouvelles ; inconnues et risquées. En général, le rejet des techniques culturelles modernes par les paysans s'explique par le fait que *« la rationalité agronomique ne prend pas en compte, dans le processus de recherche, l'ensemble des systèmes de contraintes non techniques auxquels sont soumis les producteurs »* (BOIRAL P. et al, 1985, p 21). Ces systèmes de contraintes sont liés à des facteurs extérieurs ; entre autres économiques, sociaux et à l'habitus qui influencent les réactions des paysans.

Du point de vue économique, l'instabilité des prix de la noix de cajou, les faibles revenus des producteurs ne favorisent pas l'adoption de l'innovation

(modernisation de l'agriculture) dont la contrepartie financière reste une charge importante pour les agriculteurs. De plus, le calcul économique individuel du producteur d'anacarde ; fondé sur la déduction des dépenses de fonctionnement (prix du matériel agricole moderne, des intrants et de la main d'œuvre extérieur) du revenu annuel de la vente des noix de cajou ; ne l'incite pas à adopter les techniques agronomiques. D'ailleurs, l'anacarde quoi que culture commerciale n'apporte que des revenus ponctuels (la traite de la noix de cajou ne tient que sur un seul trimestre de l'année). Aussi, la filière connaît-elle des difficultés de commercialisation (mévente, non-respect des prix fixés par l'Etat) ces dernières années. L'importance en termes d'utilité socio-économique de cette spéculation est fortement concurrencée par celle du vivrier comme l'igname et le manioc qui non seulement servent à la subsistance familiale mais sont de plus en plus commercialisés sur les marchés locaux. Dans ce contexte, les paysans du département de Bouaké s'intéressent aux vivriers qu'à l'anacarde qui est en train d'être relégué au second rang.

Au niveau social, se pose à question de la main d'œuvre agricole en raison de la relative autonomisation des cadets sociaux, l'exode rural, les migrations saisonnières vers les zones cacaoyères du pays. Cette situation participe de la transformation des structures sociales et concourt à l'effritement de l'unité de production familiale ; ce qui ne permet pas la mise en pratique des techniques conseillées par l'ANADER décrites comme très exigeantes en temps de travail. Bien plus, à travers ces techniques culturelles modernes, « *le paysannat traditionnel se voit proposer une innovation majeure qui vient bouleverser son mode de vie* » (BONNEFOND P., 1970, p28). Or en réalité, les pratiques paysannes constituent une forme de socialisation, intériorisée et reconduite par l'individu ou le groupe social. Elles deviennent des habitudes auxquelles le groupe social est fortement attaché. En cela, AFFOU Y.S., (1999) ; tout en comparant deux variétés d'ignames que sont le Florido (semence sélectionnée) et le "Bête-bête" (traditionnel), montre comment les habitudes priment dans l'adoption ou le refus d'une innovation en milieu rural africain. En effet, le Florido beaucoup plus productif (15 tonnes / hectare) est rejeté au profit du Bête-bête au faible rendement (5 tonnes/hectare). Pour cet auteur en effet, les difficultés d'adoption de la variété Florido ne sont pas dues à des causes techniques, mais tiennent plutôt aux habitudes alimentaires et à l'attachement aux valeurs et aux produits de territoire.

De ce qui précède, on retient que les comportements des paysans vis à vis de l'innovation et donc de l'adoption des techniques culturelles modernes, obéissent à des logiques précises. A l'analyse, se perçoit nettement l'importance de la théorie de l'individualisme méthodologique de BOUDON R. (2002) qui stipule que seul l'individu donne sens à ses actions, ses croyances pour adopter celles les plus significatives pour lui. La rationalité individuelle influence les décisions et motivations du paysan. Ainsi, ses comportements s'expliquent comme le sens où l'intérêt qu'ils accordent individuellement à telle ou telle technique culturelle. Au-delà du choix rationnel opéré, les pratiques paysannes s'inscrivent également dans la durée, dans leurs connaissances séculaires, dans leurs habitudes toujours adaptées aux vicissitudes de la nature. Les savoirs locaux, endogènes et codifiés s'imposent de façon inconsciente aux individus et aux groupes sociaux concernés. Dès lors, la théorie de l'habitus ; telle que développée par BOURDIEU P. (2000) reste pertinente dans

cette étude ; pour l'explication de la non adoption des techniques modernes au profit de celles traditionnelles.

II-2- Des impacts de la non adoption des techniques culturales modernes à la question foncière

La non-adoption des techniques culturales modernes par les paysans a des répercussions sur la productivité des exploitations et sur leurs conditions socio-économiques. En effet, face à la dégradation des conditions bioclimatiques due aux changements climatiques et autres facteurs anthropiques (feux de brousse, défrichements répétitifs et massifs, etc.), les techniques culturales modernes se présentent comme une alternative importante. Les plants sélectionnés, l'utilisation d'intrants agricoles participent à l'amélioration des rendements à l'hectare. La non adoption des techniques agronomiques a ; entre autres, pour conséquences directes la faiblesse des rendements agricoles et l'extension des surfaces cultivées. A terme, ces pratiques extensives se présentent comme des stratégies de captation et d'individualisation des terres lignagères.

Le conservatisme des planteurs d'anacarde dans la zone d'étude constitue une entrave à l'amélioration des rendements de leurs plantations. Conformément aux normes conventionnelles du CNRA (2017) la productivité de l'anacardier est fixée à 1 tonne /hectare ; pour une plantation qui prend en compte les normes agronomiques. Ce rendement est loin d'être atteint par les producteurs d'anacarde de la zone d'étude dont la production moyenne tourne autour de 300 kilogrammes/hectare. Cette faiblesse du rendement est induite par le système d'exploitation qui repose encore sur la valorisation des pratiques traditionnelles ne favorisant pas une augmentation de la productivité ; à la différence des techniques modernes. Cette situation impacte négativement la situation socio-économique des producteurs ; dans un contexte d'instabilité et de réduction des prix bord champ, voire la mévente de la production.

Face à la faiblesse des rendements agricoles, l'alternative la plus objective consiste pour le paysan d'agrandir ses superficies cultivées. Cette agriculture extensive est d'ailleurs la mieux maîtrisée et la plus pratiquée en Afrique. Cependant, elle est dévoreuse d'espace dans un contexte de croissance démographique et de raréfaction des ressources naturelles disponibles. La question de la protection de l'environnement telle que préconisée par les Objectifs de Développement Durable (ODD) ne semble pas préoccuper les populations rurales qui en sont d'ailleurs peu informées. En cela, BLEIN R. et al (2013, p19) soutiennent que « *la croissance agricole africaine s'est essentiellement appuyée sur la mise en culture de davantage de terres* ». En plus de satisfaire en partie à la croissance de la production agricole, ce type d'agriculture est de plus en plus mobilisé comme stratégie de d'aliénation ou de captation du foncier. En réalité, les paysans adoptent des comportements d'extension de leurs vergers dès les premières années de mise en valeur des terres disponibles. L'option pour les pratiques agronomiques n'intervient que dans l'exploitation des plantations vieillissantes ou à l'occasion de la remise en valeur des jachères. Ainsi, durant les premières années de création de plantations, comme cela est le cas dans la zone d'étude, les paysans s'inscrivent dans une logique de compétition foncière ; à travers laquelle, le défrichage et la mise en valeur d'une parcelle

constituent une forme de marquage territorial. Selon TOULMIN C. et GUEYE B. (2013, p21), la question foncière « a encouragé l'adoption d'un comportement stratégique par certains, qui se sont mis à défricher des terres au-delà de leurs besoins réels, afin d'en démontrer l'exploitation et les droits fonciers en découlant ». Pour ce faire, les cultures pérennes sont les plus prisées dans la mesure où leur occupation des sols sur de longues années confère des droits de propriété individuelle au détriment de la gestion lignagère du foncier. C'est d'ailleurs à juste titre que NDA A. G. (2001) considère l'anacardier comme une plante dont la culture permet au paysan d'avoir sa propre parcelle. Ici également, transparaît la notion de l'individualisme méthodologique dans l'analyse de la compétition foncière suite au développement de l'anacardier comme culture commerciale dans le département de Bouaké.

CONCLUSION

La culture de l'anacarde a connu un développement important dans les zones savanicoles du pays depuis cette dernière décennie. En vue d'améliorer la production agricole et les conditions de vie des acteurs des paysans, l'État intervient par le canal de structures comme l'ANADER. Cette dernière accompagne les producteurs à travers des conseils et la vulgarisation de techniques agronomiques. Malgré tout, les pratiques culturelles paysannes demeurent traditionnelles au détriment de celles modernes. Il s'est agit à travers cet article d'expliquer et comprendre les raisons de refus d'adopter les techniques culturelles agronomiques aux rendements importants et susceptibles d'améliorer les revenus des producteurs d'anacarde dans le département de Bouaké. Tout en mobilisant le guide d'entretien et le questionnaire dans la collecte des données sur le terrain, l'étude est parvenue aux résultats que : la culture de l'anacarde est récente dans les villages concernés par la recherche ; les techniques culturelles traditionnelles persistent en raison des contraintes, de la non maîtrise de celles agronomiques et du non-respect des prescriptions de l'ANADER.

A l'analyse, il ressort que les techniques culturelles agronomiques constituent une innovation dans la zone rurale étudiée. Celle-ci (innovation) est une source de mutations importantes ; face à laquelle les paysans réagissent par des stratégies de précaution ou de rejet et de recherche de sécurité. Or cette situation de non adoption des techniques agronomiques impacte négativement la productivité et les revenus des agriculteurs. En contrepartie, les pratiques extensives quoi que moins productives constituent des stratégies de captation du foncier.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AFFOU Y.S., 1999. « Environnement technologique de la production agricole : exemple de la Côte d'Ivoire ». *In l'innovation en agriculture, questions de méthodes et terrains d'observation*.
IRD (ex Orstom). ISSN 0998-4658, ISBN 2-7099-1442-5. Pp 169-186.
BLEIN R. et al, 2013. Les agricultures africaines : transformations et perspectives, NEPAD, 75 p

- BOIRAL P. et al, 1885, Paysans, experts et chercheurs en Afrique noire. Sciences sociales et développement rural. Paris, CIFACE et Les Éditions Karthala, 224 p
- BONNEFOND P. 1970, L'introduction de la motorisation en agriculture traditionnelle. *Cahiers de l'O.R.S.T.O.M.*, série sciences humaines, vol VII ; n°4, pp 21-33
- BOUDON R. 2002. Théorie du choix rationnel ou individualisme méthodologique ?
Les presses de l'Université de Montréal, Vol. 34, n 1, pp 9-34
- BOURDIEU P. 2000. Esquisse d'une théorie de la pratique, éd. du seuil, 429 p
- CNRA2017, Bien produire des plants greffés d'anacardier en Côte d'Ivoire.
http://webcache.googleusercontent.com/search?q=cache:ifjNtcvYOd4Jftc:www.cnra.ci/downloads/anacardede2_prodplantgreffes.pdf+&cd=1&hl=fr&ct=clnk&gl=ci. Consulté le 22 Août 2019
- GIEZENDANNER F.D. 2012. CMS-SPIP. Taille d'un échantillon aléatoire et marge d'erreur. <http://icp.ge.ch/sem/cms-spip/spip.php?article1641>. Consulté le 12 Mars 2019
- INS, 2014. Recensement Général de la population et de l'Habitat, Côte d'Ivoire
- KOFFI J. 2012. La dynamique de la transformation de la noix de cajou dans les zones rurales du Centre et du nord de la Côte d'Ivoire. *Revue de géographie du laboratoire Leïdi*, pp 179-199
- KONANDI J.M., 2016. La Côte d'Ivoire attend une production de 725 000 tonnes de noix de cajou en 2016, soit 24% de l'offre mondiale. *Financial Afrik*.
www.financialafrik.com/2016/02/15/la-cote-divoire-attend-une-production-de-725-000-tonnes-de-noix-de-cajou-en-2016-soit-24-de-loffre-mondiale/, consulté le 16 août 2017
- KONAN C. et RICAU P. 2010. La filière anacarde en Côte d'Ivoire acteurs et organisation. Abidjan : s.n, 36 p
- MAHO Jacques, 1965, Modernisation technique en milieu rural. *Études rurales*, n° 16, pp 66-77
- N'DA A. G., 2001. Introduction de l'anacardier et renégociation des règles des jeux fonciers et sociaux : l'exemple de Baradougou et de Touro, mémoire de DEA sociologie, Université de Bouaké
- TOULMIN C. et GUEYE B., 2013. Transformations de l'agriculture ouest-africaine et rôle des exploitations familiales, dossier n° 123, iied, ASDI, 106 p

REVUE AFRICAINE DE CRIMINOLOGIE

N° 25 - Décembre - 2019

ISSN /1819-0650